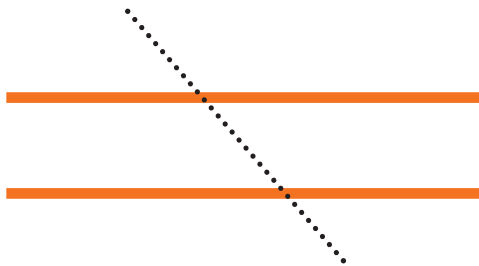


Règles de base pour toute mesure de vitesse en doppler pulsé

écho-doppler (vélocimétrie)

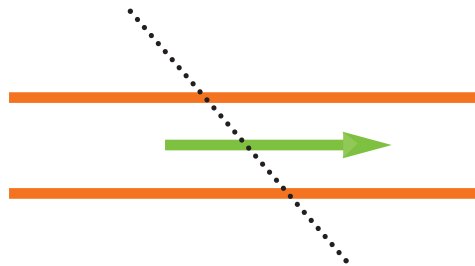
ANGLE DE TIR

Angle formé par la direction du tir doppler et l'axe du vaisseau étudié.
Cet angle doit être compris entre 45 et 60°



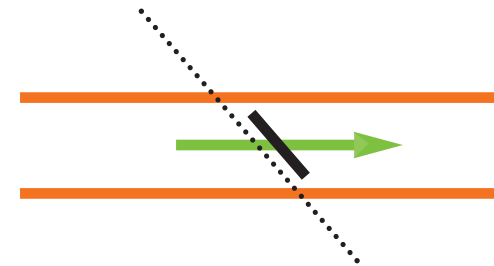
CORRECTION D'ANGLE

Placer le vecteur vitesse dans l'axe de la lumière vasculaire (l'axe de l'artère en cas de sténose modérée ou courte ou l'axe de la sténose en cas de sténose longue à trajet oblique par rapport à l'axe de l'artère, ou l'axe de la veine).



DIMENSION DE LA FENETRE DE TIR

Si surcharge, plaque ou sténose modérée, la largeur de porte doppler pulsé est des 2/3 médians de la lumière artérielle (attention au caractère parabolique du flux avec vitesses élevées au centre et faible aux bords)
Si sténose serrée, la porte est réduite à la lumière résiduelle. Si examen veineux, la porte est quasi du diamètre de la lumière de la veine



Adapter l'échelle de vitesse aux vitesses maximales susceptibles d'être atteintes (Ex. ne pas prendre une gamme à 5 m/sec pour un examen qui a toutes chances d'être normal, ne pas prendre une gamme à 80 cm/sec pour un examen veineux)

Utiliser le codage couleur pour placer au mieux la porte Doppler pulsé, surtout en cas de sténose serrée (porte-Doppler sur le jet sténotique).